

XXII. Canon XVIII. De la préséance due aux métropolites

Informations générales

Date Ve s. - rassemblement et réélaboration des actes synodaux sous Timothée Ier (VIIIe-IXe s.)

extrait situé sous le règne de Yazdgird Ier

Languesyriaque

Type de contenu Texte légal ou canonique

Comment citer cette page

XXII. Canon XVIII. De la préséance due aux métropolites, Ve s. - rassemblement et réélaboration des actes synodaux sous Timothée Ier (VIIIe-IXe s.)

Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/TransPerse/items/show/344>

Copier

Informations éditoriales

Éditions

Pour le manuscrit de Paris, BnF syr. 332, collationné sur le manuscrit Borgia sir. 82:

- Chabot, J.-B., *Synodicon orientale ou recueil des synodes nestoriens*, (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques* 37), Paris, 1902, p. 251-275 ; syr. p. 17-36.

Pour ce manuscrit collationné avec 14 autres (liste donnée dans la Description):

- Pierre, M.-J., Nakano, C., «The Synod of Mar Isaac», in A. Melloni (ed.), *Conciliorum Oecumenicorum Generaliumque Decreta* (COGD), V: «The Councils of the Armenian, Syriac and Ethiopian Orthodox Churches», (*Corpus Christianorum*), Turnhout, Brepols Publishers, 2022.

Traduction en allemand:

- Braun, O., *Das Buch der Synhados oder Synodicon Orientale: Die Sammlung der Nestorianischen Konzilien, zusammengestellt im neunten Jahrhundert nach der syrischen Handschrift, Museo Borgiano 82, der Vatikanischen Bibliothek*, Stuttgart, Wien: Rothsche Verlagshandlung, 1900.

Traduction en anglais (inédite):

- Birnie, M.J., *The Eastern synods from the collection of the "Nestorian" synods Originally published in Aramaic and French by J. B. Chabot, translated from Aramaic into English*, Vienne, 1994.

Traduction en latin:

- Lamy, T. J., *Concilium Seleuciae et Ctesiphonti habitum anno 410*, textum syriacum edidit, latine vertit notisque extruxit, Lovanii, Peeters, 1868.

Références bibliographiques :

- Brock, S., «The Christology of the Church of the East in the Synods of the Fifth to Early Seventh Centuries: Preliminary Considerations and Materials», in G. D. Dragas (ed.), *Aksum-Thyateira: a Festschrift for Archbishop Methodios of Thyateira and Great Britain*, London, 1985, p. 125-142; repr. Brock, S., *Studies in Syriac Christianity*, (Variorum Reprints), Leiden, 1992.
- Bruns, P., «Bemerkungen zur Rezeption des Nicaenums in der ostsyrischen Kirche», *Annuarium Historiae Conciliorum* 32, 2000, p. 1-22.
- De Halleux, A., «Le symbole des évêques perses au synode de Séleucie-Stésiphon (410)», in G. Wiessner (ed.), *Erkenntnis und Meinungen II*, (Göttinger Orientforschungen, Reihe 1. Syriaca 17), Wiesbaden, 1978, p. 161-190.
- Fiey, J. M., «Territorialité et juridiction personnelle dans la pratique de l'Église syriaque orientale», *Parole de l'Orient* 15, 1988-1989, p. 269-275.
- Gribomont, J., «Le symbole de foi de Séleucie-Ctésiphon (410)», in R.H. Fischer (ed.), *A Tribute to A. Vööbus : Studies in Early Syriac Literature and its Environment, Primarily in the Syrian East*, Chicago, 1977, p. 283-294.
- Pierre, M.-J., «Un synode contestataire à l'époque d'Aphraate le Sage persan» in A. Le Boulluec (éd.), *La controverse religieuse et ses formes*, (Patrimoines, religions du Livre), Paris, 1995, p. 243-279.
- Pierre, M.-J., «Thèmes de la controverse d'Aphraate avec les tendances judaisantes de son Eglise», in C. Jullien (éd.), *Controverses des chrétiens dans l'Iran sassanide*, (Studia Iranica. Cahier "Chrétiens en terre d'Iran" 2), Paris, 2008, p. 115-128.
- Vööbus, A., «New Sources for the Symbol in Early Syrian Christianity», *Vigiliae Christianae* 26, 1972, p. 291-296.
- Vööbus, A., *Syrische Kanonessammlungen, Ein Beitrag zur Quellenkunde I, Westsyrische Originalurkunden I/B*, (CSCO 317, Subsidia 38), Louvain, 1970.

Autres sources corrélées :

- 'Amr ibn Mattaï: Gismondi, H. (ed.), *Maris, Amri et Slibae. De patriarchis nestorianorum commentaria*. Pars Altera, Rome, 1899, p. 26-27.
- Śliba ibn Yoḥanna et Mari ibn Suleyman: Gismondi, H. (ed.), *Maris, Amri et Slibae. De patriarchis nestorianorum commentaria*. Pars Altera, Rome, 1897, p. 13-15.
- Histoire syro-orientale de Séert: éd. Scher, A., *Histoire nestorienne inédite (Chronique de Séert)* I/2, (Patrologia Orientalis 5), Paris, 1910, p. 317 [205]-319 [207].
- Bar 'Ebrōyō, *Chronique ecclésiastique*: éd. Abbeloos, J.-B., Lamy, T. J. (eds), *Gregorii Barhebraei Chronicum Ecclesiasticum quod e codice musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinitate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archeologicis illustrarunt*, III, Paris, Louvain, 1877, p. 47-52; Wilmshurst, D., *Bar Hebraeus, The Ecclesiastical Chronicle*. An

English Translation (Gorgias Eastern Christian Studies 40), Piscataway, 2016, p. 322-325.

Liens

éd. de J.-B. Chabot :

- [version française](#)

- [texte syriaque](#)

Indexation

Noms propres [Isaac \(catholicos\)](#), [Marūtha de Maypherqat](#)

Sujets [canons de l'Eglise syro-orientale](#), [évêque](#), [métropolite](#), [presbytre](#), [rebellion](#), [synode de Mār Isaac](#)

Traduction

Texte

Canon XVIII *De la préséance due aux métropolites*

Canon XVIII. - De la règle de préséance qui est due aux métropolites, et de ce que leur doivent chacun des évêques qui sont sous leur autorité¹. - [Noms des villes dont les maîtres sont confirmés et des villes sur lesquelles ils sont établis; leur dénomination et spécificité ville par ville, et le chef que chacune doit avoir pour évêque.]

Que l'évêque établi sur eux leur soit un aidant et un zèle en toutes ses exigences. Lorsqu'il y a une dispute entre eux, qu'il fasse la paix chez eux par un conseil de charité et non par l'autorité de la contrainte.

Or tout évêque, dans son territoire et sa ville a le droit de faire des presbytres et des diacres, d'enseigner et de bâtir des églises; qu'il fasse le plus de bien qu'il veut afin d'être un bon exemple pour ses collègues. - Quant à l'évêque métropolite qui est établi sur ses frères évêques des divers territoires, pour qu'il soit honoré par eux selon le rang, il lui faut de son côté écrire² et faire connaître au grand métropolite³ tout ce qu'il en est parmi les évêques qui sont à proximité et sous sa mainmise⁴. S'il se produit quelque plainte⁵ entre un évêque et son collègue, ou envers un presbytre ou un diacre par son évêque⁶, ou que quelque évêque ne se conduise pas selon les exigences de son ministère, l'évêque métropolite qui est établi sur eux doit se pourvoir entre eux avec charité, sagement et doucement⁷, selon ce qui a été établi⁸ dans les canons du grand Synode. Si toutefois quelque affaire est trop dure pour le métropolite et qu'il ne puisse la résoudre pacifiquement, qu'il écrive et fasse savoir la chose au grand métropolite, et il sera affranchi du tracas; et ce sera au catholicos d'écrire, de commander et de résoudre.

Traducteur(s) Marie-Joseph Pierre, Chiemi Nakano

Description

Analyse du passage

La partie du texte en italiques vient des ms. P, R, R2 et S, de tradition orientale. La tradition occidentale représentée par F, plus ancienne, est sans doute plus proche du texte original: ayant été copiée en occident, elle n'a pas dû subir de corrections au cours des âges. Elle commence directement par les textes canoniques, sans commentaire historique. Les mots entre parenthèses dans la traduction sont des ajouts explicatifs; ceux qui sont entre crochets annoncent une variante longue ou importante signalée en note.

Sur les enjeux de ce synode, voir Higgins, M. J., «Chronology of the Fourth-Century Metropolitans of Seleucia-Ctesiphon», *Traditio. Studies in Ancient and Medieval History, Thought and Religion* 9, New-York, 1953, p. 45-99; Wood, Ph., *The Chronicle of Seert. Christian Historical Imagination in Late Antique Iraq*, Oxford, 2013. Pierre, M.-J., Nakano, C., «The Synod of Mar Isaac», in A. Melloni (ed.), *Conciliorum Oecumenicorum Generaliumque Decreta* (COGD), V: «The Councils of the Armenian, Syriac and Ethiopian Orthodox Churches», (*Corpus Christianorum*), Turnhout, Brepols Publishers, 2022, introduction.

¹ Litt. «main».

² F «en sorte d'être un notable (honorable) chez les évêques selon son propre rang, ainsi convient-il que ce soit aussi son rôle d'écrire sur tablette (ou libelle, gr. πινακίδιον)».

³ F «catholicos».

⁴ F add. «Quant à lui, qu'il fasse connaître à ses frères ce qui lui a été écrit par le catholicos et c'est de lui que le catholicos saura tout ce qu'il en est parmi eux».

⁵ F add. «et du trouble».

⁶ F «ou entre un presbytre ou diacre envers son évêque».

⁷ F «soit en raison de l'exigence de son ministère, soit en raison de ce que cet évêque déjà ne se conduit pas avec charité, que l'évêque métropolite aille siéger parmi eux doucement et paisiblement».

⁸ F «écrit».

Édition numérique

Éditeur numériqueProjet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légalesFiche : Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [Christelle Jullien](#) Notice créée le 19/01/2022 Dernière

modification le 01/07/2022
